



**Mairie de VENTRON**

1, place de la Mairie

88310 VENTRON

☎ 03 29 24 18 18

@ mairie-de-ventron@orange.fr

VENTRON le 16 avril 2021

Objet : demande de subvention municipale pour l'année 2020

Mesdames et Messieurs les Président(e)s.

Par la présente, nous vous informons que le dossier demande de subventions au titre de l'année 2020 est mis en ligne sur le site internet de la commune : **ventron.fr**.

Vous pouvez le télécharger librement et le remettre accompagné des pièces nécessaires à son instruction, au secrétariat de la mairie.

Le contexte sanitaire que nous connaissons actuellement a entravé par deux fois la continuité de vos fonctionnements, la vie associative s'en trouve impactée, comme d'autres domaines. En raison de l'inactivité de certaines associations, et au vu des bilans déposés, les critères d'attribution seront revus.

Nous vous demandons tout d'abord de faire des demandes au plus près de la réalité de vos besoins, au regard de vos disponibilités en trésorerie et des activités qui ont été réalisés. Nous vous rappelons que les dossiers de subventions doivent impérativement être déposés avant le **30 avril 2021**.

Nous restons pleinement à votre écoute pour analyser ensemble votre situation.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, en l'expression de nos sentiments les meilleurs, et de notre soutien à la vie associative.

[Téléchargez ici la note explicative](#)

Brigitte VANSON

Maire de VENTRON